

P
T
F

2603

N^o 1144

*Przebieg Pan
M. Weryho
z powrotem
autor,*

~~N^o 1144~~

L'IDÉE

D'UNE

PHILOSOPHIE SOCIALE

COMME SYNTHÈSE DES SCIENCES HISTORIQUES
ET SOCIALES

PAR

W.-M. KOZŁOWSKI



BIBLIOTEKA
POLSKEGO TOW. PSYCHOLO

Nidm 2688

Połączone Biblioteki WFiS UW, IFiS PAN i PTF

T.2603



2900260300000



chr. inw. 2688

2603

~~N° 1144~~

L'IDÉE D'UNE PHILOSOPHIE SOCIALE

COMME

SYNTHÈSE DES SCIENCES HISTORIQUES ET SOCIALES ¹

I

Il y a trente ans la philosophie de l'histoire semblait être bien morte, — morte et enterrée, comme dit la vieille chanson. — Les historiens subissaient l'influence du naturalisme dans les idées et dans la méthode ², et il semblait que les spéculations sur le passé et l'avenir de l'humanité, sur ses problèmes et sa destination seraient une fois pour toutes remplacées par des recherches sociologiques, anthropologiques et linguistiques suivant la méthode des sciences naturelles et tendant vers leur exactitude et leur but pratique.

Le retour vers les études historiosophiques et l'intérêt croissant pour elles semble dériver de trois causes différentes : 1° l'influence de l'évolutionnisme qui rapprocha les sciences de la nature du point de vue historique ; 2° le retour aux recherches épistémologiques et à Kant, indiquant l'insuffisance du positivisme ; 3° une nouvelle conception de la philosophie comme science des valeurs, rapprochant la philosophie de l'histoire par ce trait commun.

C'est à un savant russe, membre distingué de la famille slave,

1. Cet article est le développement d'une communication — la seule qui y ait été faite sur la théorie de l'histoire — présentée au Congrès de philosophie de Heidelberg. Nos lecteurs verront aisément dans quelle mesure il répond aux tendances de la Revue : sur ces questions, tout ce qui, sans être entièrement conforme à nos vues, offrira un réel intérêt, sera toujours par nous accueilli bien volontiers. (N. de la R.)
2. Voyez, par exemple, *L'esprit nouveau*, de Quinet.

M. Karieïew, qu'appartient l'honneur d'avoir, parmi ses confrères de la nouvelle génération, posé nettement la nécessité d'un traitement philosophique de l'histoire¹. Plus d'une parmi les idées émises par lui se retrouvent dans les écrits de savants allemands qui, un peu plus tard, revinrent au même problème avec une assiduité toujours croissante.

Mais le retour à l'idée que l'ensemble des phénomènes de la vie des nations doit former l'objet d'une science philosophique, est accompagné de la conscience que cette science nouvelle ne peut être calquée sur l'ancienne philosophie historique, quoiqu'elle puisse profiter de ses indications et de ses recherches. On voit de nombreuses tentatives de justifier sa nécessité, de délimiter son domaine, de refaire sa conception conformément aux idées actuelles, comme cela a eu lieu pour la philosophie dans sa totalité, après la crise qu'elle avait subie sous l'influence de la domination du dogme naturaliste.

Et d'abord il faut se demander : doit-il y avoir deux sciences distinctes pour la synthèse du devenir social et historique comme l'admet M. Wundt² ?

Nous pensons que cette science doit être unique.

Quelle est en effet la différence entre un fait historique et un fait social ? N'est-ce pas que le premier est pris en connexion temporelle avec ses précédents, le second, en liaison simultanée avec d'autres faits du même genre ? Que le premier est traité d'une manière spécifiante (ou individualisante), l'autre, d'une manière généralisante ? Que la première est plutôt descriptive (phénoménologique), la seconde raisonnante (nomologique) ? Mais ces distinctions doivent disparaître dans une science aussi synthétique et aussi générale que la *philosophie sociale*³, nom que nous préfé-

1. Il publia ses *Problèmes fondamentaux de la philosophie de l'histoire* en 1883, en deux volumes (en russe).

2. Voyez sa *Logique*, II, 2^e partie.

3. Ce terme n'est pas nouveau. Nous le trouvons dans le titre de l'Économie de J. St. Mill (*Principles of Political Economy with some of their applications o social Philosophy*), qui, en suivant la tradition de Bacon, donne le nom de philosophie à une science raisonnée de la Société. Récemment M. Stammler dans son *Wirtschaft und Recht*, etc. (1^{re} édition, 1896), posa la nécessité d'une science synthétique, embrassant le droit et l'économie sociale, à laquelle il voudrait donner le nom de philosophie sociale. Dans notre conception, la philosophie sociale diffère essentiellement de celle de J. St. Mill ; elle est aussi plus large que celle de M. Stammler. Nous avons mentionné la nécessité de cette science et employé ce nom dans nos écrits polonais (voyez surtout *La classification des sciences*) depuis 1893.

rons à celui de philosophie historique auquel se rattachent des associations peu désirables et un sens plus restreint. La différence de la science sociale et de la science historique n'est que celle de la statique et de la dynamique de la Société.

Le second point important, c'est de savoir pourquoi cette science doit être une science philosophique? N'est-il pas naturel d'admettre que les conceptions les plus générales sur la vie des sociétés humaines doivent faire l'objet de la science spéciale qui les étudie? Ne sont-ce pas les historiens qui doivent s'en occuper au lieu des philosophes?

Sans entrer dans la discussion et la critique des réponses proposées, nous donnons la nôtre très brièvement. Elle dérive de notre conception de la philosophie.

Les particularités des sciences spéciales sont déterminées par l'exclusivité de leur point de vue. On peut distinguer huit grands embranchements des sciences formés par quatre paires de points de vue opposés : 1° subjectif-objectif¹ ; 2° individualisant-généralisant² ; 3° théorique-pratique³ ; 4° formel-réel.

On pourrait y ajouter la distinction, introduite par M. Wundt⁴, des sciences qui traitent les phénomènes (*phénoménologiques*) et de celles qui traitent les objets (*systématiques*). On pourrait ensuite diviser chacun de ces groupes en deux selon la prédominance du raisonnement ou de la description. Nous obtiendrions ainsi 1° les sciences *nomologiques* (comme la sociologie) opposées aux *phénoménologiques descriptives* (c'est ici que se range l'histoire), et 2° les sciences *génétiques*, par ex. embryologie (formant chez M. Wundt un groupe parallèle aux deux premiers) opposées aux *systématiques descriptives* (anatomie).

1. Les règnes « nomologique » et « cosmologique » d'Ampère. (Voyez son *Essai sur la philosophie des sciences*, vol. I, table.)

2. Ou mieux, peut-être, spécifiant, d'après la proposition de M. Driesch, faite au dernier Congrès philosophique. Cette opposition, accentuée par M. Windelband, a été élaborée plus spécialement par M. Rickert par rapport à l'histoire (voyez surtout son étude sur la philosophie de l'histoire dans le recueil intitulé *Die Philosophie im Beginn des XX Jahrhunderts*, Heidelberg, 1907); aussi Windelband, *Geschichte und Naturwissenschaft*, 1900, et sa communication au 2^e Congrès de philosophie sur la *Logique des sciences historiques*. Cette distinction concerne la manière de traiter les objets soit en les considérant dans ce qu'ils ont de commun (généralisant) soit dans ce qui les distingue comme individus de la même classe. Les auteurs précités tâchent de rattacher cette distinction à une application des valeurs, ce qui ne nous semble pas dériver de la distinction même qui comporte un traitement purement objectif.

3. Sciences pures et sciences appliquées.

4. Voyez son *System der Philosophie*, p. 29 (1^{re} édition).

La philosophie qui cherche à se former une conception unifiée de la réalité, envisagée comme un tout, doit nécessairement tendre à s'élever au-dessus de ces oppositions. Elle doit réunir dans sa synthèse suprême ce que chacun des points de vue spéciaux a séparé et façonné d'après sa méthode exclusive.

Or les phénomènes de la vie des nations semblent empiéter sur les embranchements mentionnés et par conséquent ne peuvent être étudiés d'une manière synthétique par aucune des méthodes caractéristiques pour ces groupes de sciences, ni au moyen de leurs concepts constitutifs. Cela concerne surtout l'opposition du subjectif-objectif et celle du théorique-pratique. En effet, la science de la société humaine n'est ni une science de phénomènes d'ordre purement physique ni une science de phénomènes d'ordre purement mental. Elle n'est pas une science appliquée, mais elle n'est pas non plus théorie pure, puisqu'elle ne peut se dispenser de juger. Ses concepts fondamentaux, comme celui du *progrès*, contiennent une évaluation.

Ce caractère des phénomènes historiques et sociaux fait que la science qui veut en être la synthèse oscille entre l'historiosophie idéaliste et la sociologie naturaliste¹, et que dans le sein même de cette dernière les méthodes subjective et objective se disputent la suprématie.

D'autre part la méthode généralisante avec sa tendance nomologique semble être irréconciliablement opposée à la méthode d'individualisation qui rapproche l'histoire de l'art et la fait même exclure du domaine des sciences par certains penseurs.

La synthèse réelle n'est donc possible pour les phénomènes d'ordre social que par une méthode et à l'aide de concepts constitutifs dénués de cette exclusivité qui est propre à ceux de différents groupes de sciences spéciales. Ces méthodes et ces concepts doivent être empruntés à la philosophie qui vise au même but : celui de dépasser la particularité des sciences spéciales. Voilà pourquoi la science synthétique des phénomènes sociaux et historiques doit prendre une place parmi les sciences philosophiques.

Ce résultat comporte une série de conséquences.

D'abord, en ce qui concerne *la relation de la philosophie sociale à la sociologie*. Nous ne pouvons adhérer à l'opinion de M. Karieïew

1. Comme on le voit même dans la dynamique sociale d'Auguste Comte.

reprise par M. Simmel¹ et approuvée par M. Windelband², qui prescrit à l'historiosophie le rôle d'une science *phénoménologique* en conservant pour la sociologie celui d'une science *nomologique*, car ce point de vue invertit la généralité synthétique des deux sciences (si nous en admettons deux). En effet, la philosophie de l'histoire, vu l'élément philosophique qu'elle contient, doit viser à une synthèse plus générale que la sociologie, tandis qu'une science phénoménologique est toujours moins générale et moins synthétique qu'une science nomologique.

Nous ne pouvons non plus nous mettre d'accord avec la conception de M. Wundt pour qui chacune de ces deux sciences occupe le sommet d'une pyramide séparée : la sociologie, celle des sciences *sociales* ; la philosophie de l'histoire, celle des sciences *historiques*. Car si la division du travail scientifique justifie cette séparation pour des sciences spéciales, il est clair, comme nous venons de l'établir, que la distinction du social et de l'historique, fondée sur la différence des méthodes, doit disparaître dans une science synthétique qui s'élève au-dessus de cette différence.

Il est aisé de prouver par une analyse historique et logique (ce que je fais ailleurs³) que *la sociologie n'est qu'une forme particulière de la philosophie de l'histoire*, forme qui correspond à la conception positiviste, comme la philosophie de l'histoire spéculative dériverait de l'ancienne conception rationaliste. L'idée de sociologie est le résultat du dogme naturaliste impliqué dans le positivisme et statuant que toute science doit avoir une forme nomologique.

Il en résulte que la philosophie sociale conçue dans le sens que nous lui assignons correspond à l'idée classique de la philosophie de l'histoire, élargie par ce que le développement des sciences sociales et les tentatives de leur synthèse dans la sociologie ont introduit de nouveau dans les problèmes, les idées directrices et les

1. *Die Probleme der Geschichtsphilosophie*, 1^{re} éd., 1892, ch. II.

2. Dans son rapport au II^e Congrès de philosophie (Genève, 1905).

3. Voyez la *Revue philosophique polonaise*, 1909, vol. I et II. M. Barth a posé cette identité dans le titre de son livre (*Philosophie der Geschichte als Soziologie*, 1897), sans la prouver d'ailleurs autrement qu'en affirmant l'identité d'objet, et sans justifier le caractère philosophique de l'historiosophie. L'objet de l'histoire, dit-il, sont les sociétés humaines et leurs changements ; la sociologie s'occupe du même objet ; la sociologie est par conséquent l'histoire parvenue à la conscience de son problème. Mais, en admettant que la définition de l'histoire soit correcte, ce serait l'histoire et non sa philosophie dont il s'agirait.

méthodes de cette science. Elle embrasse dans ses synthèses non seulement le passé et l'avenir de l'humanité envisagés et jugés d'après certains principes, mais aussi tout ce qui peut être conçu sous forme synthétique dans l'ordre des phénomènes sociaux. On voit par là que non seulement les sciences historiques et sociales, mais encore les sciences juridiques et politiques ainsi que la linguistique et la philologie seraient ses sciences tributaires.

En deux mots : a philosophie sociale serait *la science la plus générale des phénomènes d'ordre social ; la clef de voûte de l'édifice des sciences considérant la vie humaine au point de vue collectif.*

II

La structure d'une science est déterminée par son but. Or, le but de chaque science est double : 1° la satisfaction de notre aspiration vers la connaissance, qui est le but théorique et intérieur de la science ; 2° la direction de notre conduite par rapport aux objets étudiés, en tant qu'ils peuvent servir à nos buts extérieurs, qui résume son application pratique.

Dans les sciences expérimentales, les lois, c'est-à-dire l'expression des régularités particulières des phénomènes, forment une étape vers la *connaissance*, c'est-à-dire vers une transformation de la réalité en structure idéale cohérente et dénuée de contradictions, que nous appelons vérité scientifique. Elles forment en même temps le point d'appui pour les règles de notre *conduite utilitaire* dans les branches des sciences appliquées qui dépendent de la science théorique en question.

Dans les branches de la science concernant le devenir extérieur nous trouvons un contentement théorique complet en nouant les effets aux causes pour former une série prolongée indéfiniment. Pour donner plus de consistance aux séries diverses et pour les réunir, nous créons des causes extraphénoménales ou des *hypothèses scientifiques*. Ce procès, prolongé dans la pensée indéfiniment, donne un aspect déterministe à notre conception du devenir dans le monde spatial.

Mais il est aisé de voir que l'application du même procédé au devenir historique cesse d'avoir un sens quelconque dès qu'on

dépasse les bornes de l'*univers historique*. Il nous est intéressant de suivre dans l'éducation et dans le cours de la vie d'un Napoléon les causes qui contribuèrent au développement de son génie, de ses ambitions, de la foi persévérante en soi et de toutes les autres qualités qui lui firent jouer un rôle tellement éminent dans l'histoire. Mais notre intérêt pour les conditions héréditaires auxquelles il devait ces qualités n'est déjà que très secondaire. Et s'il était possible de tracer l'origine de ces conditions jusqu'à la nébuleuse primitive ou tout autre point dans le passé éloigné que nous consentirions à considérer comme point de départ, — ce qui serait une « explication », selon le type des sciences inductives, — cette déduction n'aurait aucune valeur au point de vue de l'histoire et n'y expliquerait rien du tout. Nous ne pouvons donc admettre, avec M. Simmel, que le but de la philosophie de l'histoire soit la découverte des lois historiques provisoires et devant se dissoudre avec le progrès de la science dans les lois cosmiques générales. Cette dissolution serait en réalité l'annihilation de l'histoire et de sa philosophie. L'histoire de la transformation des éléments de la nébuleuse en protoplasme de l'ovule et du sperme qui donnèrent naissance à un héros de l'histoire n'est pas une explication d'ordre historique mais une déduction d'ordre cosmologique, aussi minutieuse et impossible à faire qu'inutile. Car ce qui nous intéresse au point de vue cosmologique, c'est la loi générale de l'évolution et non son application à tel ou tel fait individuel.

Nous pouvons donc poser la règle suivante :

La chaîne ou les chaînes d'explications causales (en tant qu'appliquées dans l'historiosophie) doivent avoir leur origine dans les limites de l'univers historique.

Ceci est, au point de vue de la conception déterministe du monde, une rupture arbitraire de la chaîne causale, cette conception n'admettant l'indéterminisme que pour l'état primitif de l'univers au point de vue cosmique qui est évidemment bien « préhistorique ».

Mais il y a une autre raison qui empêche de dissoudre le devenir historique dans le devenir cosmique. La consistance d'une explication causale exige l'homogénéité de la cause et de l'effet. Le parallélisme psycho-physique est inévitable, au moins comme principe épistémologique, quel que soit du reste notre jugement sur sa valeur métaphysique. Car en employant l'expression imagée et très compréhensive de M. Strong : on ne peut pas attacher une chaîne

réelle à un clou peint. Or *les phénomènes historiques étant essentiellement d'ordre psychique, ils ne peuvent être soumis qu'à la causalité psychique*, qui présente une application du principe de causalité autre que dans les sciences de la nature ¹ et n'ayant affaire qu'à des causes mentales.

Cette exigence paraît être en désaccord avec le pragmatisme historique courant. On y parle souvent de disettes et autres maux élémentaires comme de causes de révolutions, etc. Mais en réalité ce qu'on a en vue ce ne sont pas les causes matérielles, mais les états mentaux qui en dérivent en raison de la dépendance mutuelle du physique et du moral chez les êtres vivants.

D'autre part, il est aisé de voir que les explications historiques ne peuvent pas prendre la forme de lois. Nous ne répéterons pas ici tous les arguments exposés contre l'idée des lois historiques dont l'un et non le moins intéressant a été énoncé au Congrès philosophique dernier par M. Adrien Naville. Il nous suffit de dire que la forme de loi (qui est une règle d'après laquelle le phénomène se répète) ne peut s'appliquer qu'aux phénomènes qui se répètent et que sa valeur pratique se rattache uniquement aux phénomènes dont la période est assez courte en comparaison des valeurs du temps qui sont à notre disposition. Comme le théorème de la phase en physique se transforme en principe de croissance d'entropie lorsqu'on passe des phénomènes isolés à la totalité du devenir², de même se fait-il en histoire. Les régularités qu'on peut énoncer dans des sciences sociales particulières (comme par exemple la dépendance du prix de l'offre en économie) se dissolvent dans une conception qui n'a rien de commun avec l'idée cyclique d'une loi. *Le cours de l'histoire dans sa totalité* (et ce n'est que dans ce sens qu'elle peut former l'objet d'une philosophie complète de l'histoire) *n'est point cyclique mais asymptotique*, comme du reste celui de l'évolution cosmique.

Or il est impossible de construire un devenir asymptotique avec des éléments cycliques.

L'histoire universelle peut être comparée à un fleuve immense dont l'origine se perd dans les brouillards d'un passé lointain et

1. Voyez M. Wundt sur la causalité psychique (*Philosophische Studien*, X) et M. Bernheim sur l'application de la causalité en histoire (*Einleitung in die Geschichtswissenschaft*, 1905, p. 34 et suivantes).

2. Voyez notre article sur *l'Évolution comme principe philosophique du devenir* (*Revue philosophique*, 1904, février).

l'embouchure disparaît dans l'avenir inconnu. Les histoires des nations différentes en sont les tributaires. On trouve parfois des ressemblances dans leur courant, mais le courant du fleuve principal ne se répète jamais : il devient de plus en plus riche en événements, engloutissant les histoires des nations dans son devenir universel. Si parfois on trouve des analogies entre ces histoires particulières, elles ne sont pas de ce genre qu'on peut embrasser sous forme d'une loi ; car le cyclisme de la loi exige un retour, à l'état primitif : au contraire dans l'histoire tout conflue dans le devenir général de l'humanité, et rien ne se répète. Si nous voulions pousser plus loin l'analogie des méthodes historique et scientifique, on pourrait plutôt comparer ces ressemblances aux analogies et homologies d'une anatomie comparée, les nations particulières formant les embranchements d'un organisme — l'*humanité*.

Voilà pourquoi la forme sous laquelle nous pouvons embrasser d'une manière synthétique le devenir historique n'est pas la forme cyclique d'une loi, mais la forme asymptotique du *progrès infini*. Ce n'est pas une règle de répétition, mais *la direction du mouvement continu* qui y est l'objet de nos recherches. Cette direction, une fois déterminée, on peut prolonger le cours de l'histoire vers un terme idéal placé dans l'avenir indéterminé et considérer ce terme comme la *fin de l'histoire* (ainsi qu'on peut parler de l'état où l'entropie atteindra son maximum comme du terme cosmique).

Dès lors les causes psychiques du devenir historique (que nous appelons dans ce cas *motifs*) peuvent être considérées comme visant cette fin, et ce qui était causal au point de vue extérieur devient final si nous nous transférons sur le *terrain propre de l'histoire qui est celui de l'activité consciente*. En effet, il est aisé de voir que l'explication finale est la seule qui nous donne dans ce cas le contentement intérieur exigé par le but théorique de la science. La réduction d'un acte conscient et volontaire à ses motifs, étant conforme aux données immédiates de la conscience, est plus *réaliste* à ce point de vue que ne le serait une analyse physiologique complète (si elle était même possible). Elle restera toujours préférable à cette dernière, au point de vue qui nous intéresse, donnant une explication complète et satisfaisante.

Nous obtenons ainsi un point de repère pour délimiter le concept de l'action historique.

Une action historique est celle qui tend consciemment vers un but général considéré (justement ou non) comme formant une étape dans la voie du progrès.

Les hommes ne peuvent point vivre sans produire de biens matériels, comme ils ne le peuvent sans respirer. Mais ce ne sont pas ces actions indispensables qui font le contenu de l'histoire. Elles n'entrent dans l'histoire que par leurs équivalents mentaux : par les idées sur la propriété, les relations juridiques, le sentiment d'injustice et de peine que produit l'inégalité dans la distribution des biens, etc. Et encore sous cette forme elles ne sont que des éléments constitutifs secondaires de l'histoire. Nous ne pouvons considérer comme actions historiques que celles *qui tendent vers un but idéal*. C'est ainsi que nous *traçons les limites de l'univers historique* et que nous parvenons à la formule de l'histoire : *la lutte pour les idéaux de l'humanité*.

Le procès historique pris dans sa totalité doit être considéré (au point de vue unique qui lui est propre : celui de la conscience et de la volonté humaine) comme une *tendance continue vers le mieux et une lutte avec tout ce qui empêche sa réalisation*. Ceci est le sens de l'idée de progrès, dominant le devenir historique dans son ensemble. Ce point de vue n'exclut pas évidemment les recherches sur les conditions matérielles de la vie des sociétés ; mais ce n'est que par leur influence sur l'état mental qu'elles entrent dans l'histoire. Les considérations méthodologiques émises jusqu'à ce moment concernent surtout les difficultés impliquées dans la nécessité de dépasser les oppositions du subjectif-objectif et partiellement celles du généralisant-individualisant.

En examinant ces points de vue différents établis par la division du travail scientifique nous apercevons que dans chaque couple il y en a un qui peut être appliqué sans recourir à son opposé, mais pas inversement. C'est ainsi qu'il est possible de former des sciences purement formelles, comme la logique et les mathématiques ; mais il est impossible de traiter la matière comme dénuée de forme et de construire une science réelle quelconque (soit celle de la nature, soit celle d'objets mentaux) sans recourir à l'une des sciences formelles mentionnées ou bien à toutes les deux. De même une science physique peut négliger les états subjectifs, et l'expérience des siècles prouve même que c'est l'unique voie pour construire une science de la nature. Mais il serait impossible de

construire une science psychologique sans recourir aux notions de matière et d'étendue. Il en est de même pour l'opposition du généralisant-individualisant. Une science généralisante peut négliger l'individu (ou bien ne le traiter que comme un « exemplaire » du général); mais il est impossible de construire une science individualisante sans recourir aux concepts généraux, l'essence de chaque science étant la méthode discursive par opposition à l'art qui se sert de notions concrètes et de l'intuition. Pareillement la science appliquée ne peut exister sans une théorie préalable; mais la théorie peut bien se passer d'application.

Ceci établi, demandons-nous quelle doit être l'attitude de la philosophie sociale par rapport, d'abord, à l'opposition du formel et du réel? La structure de la science la plus générale, c'est-à-dire de la philosophie, démontre que l'opposition du formel et du réel ne peut être dépassée, étant constitutive pour chaque science. Nous devons donc nous attendre à ce que la philosophie sociale se mette en même relation envers une science formelle et principielle, que la partie positive de la philosophie théorique par rapport à la théorie de la cognition générale. Cette nécessité fut déjà posée par M. Dilthey¹ pour tout le domaine des sciences humanitaires; d'autre part, MM. Windelband et Rickert² ont indiqué la *science générale des valeurs* comme ayant ce rapport à la philosophie historique. Il est clair, d'après ce qui a été posé, qu'elle doit jouer le même rôle par rapport à la philosophie sociale. Les jugements portés par cette science doivent évidemment reposer sur des valeurs objectives scientifiquement établies.

Il nous reste encore une opposition à examiner : c'est celle du théorique et du pratique dans notre science. L'idée de la sociologie chez Auguste Comte (et chez Saint-Simon déjà) a été éminemment pratique.

Le but de la science était celui de diriger l'activité humaine consciemment et sans déviation vers le bonheur de l'humanité. La sociologie a conservé chez les continuateurs d'Auguste Comte le même caractère d'une science théorique servant de base pour des applications. Au contraire, la philosophie historique des philo-

1. Voyez son *Einleitung in die Geisteswissenschaften*, 1883.

2. Voyez le rapport du premier au II^e Congrès de philosophie; pour le second, son mémoire sur la philosophie historique dans la *Philosophie im Beginn des XX Jahrhunderts* (Heidelberg, 1907).

sophes a eu son caractère purement contemplatif. La philosophie sociale doit non seulement réunir ces deux caractères distincts; elle doit aller plus loin dans sa synthèse et poser des principes immédiatement applicables.

Si la philosophie sociale veut dominer la réalité, comme le font les sciences de la nature, elle ne peut se contenter de considérer le devenir historique *sub specie æternitatis* (et c'est au moyen de l'idée du progrès qu'elle le fait), mais elle doit avoir un moyen conceptuel de fixer sa réalité (socio-historique) au point de vue soit statique, soit dynamique. dans chaque moment concret de sa réalisation, — moyen correspondant à l'idée de loi dans les sciences nomologiques.

Ce rôle y est rempli par ce que nous appelons *principes socio-sophiques*. Le caractère particulier de ces principes consiste en ce qu'ils associent *la fonction explicative* d'un principe théorique à *la fonction directrice* d'un principe pratique. Mais l'explication donnée par un principe sociosophique n'est point la même que celle d'une science purement théorique et nomologique. Cette dernière repose sur des postulats cognitifs et par là dépend définitivement de l'épistémologie. Au contraire la philosophie sociale, en concordance avec l'élément final qui y domine, dépend de la science des valeurs, et ses explications ont une teinte éthique. L'idée de justice (objectivité des valeurs) y joue le même rôle que celle de vérité dans les branches théoriques. Tels sont par exemple les principes des droits naturels, du contrat social, etc. ¹. Ils n'expliquent pas les différences de fait qui existent entre les individus, ni les origines historiques de la société. Mais ils nous donnent la raison suffisante de nos postulats pratiques; ils nous enseignent comment nous devons envisager les relations des individus entre eux (comme personnes morales) ou bien celles des citoyens envers le gouvernement, pour mettre d'accord les postulats du progrès avec les exigences d'une pensée logique et conséquente.

Il serait très intéressant de comparer à ce point de vue des livres

1. Quiconque voudrait douter du caractère explicatif de ces principes n'a qu'à consulter les objections faites à Rousseau dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La majorité considère l'état naturel et le contrat comme vérités sociologiques et les combat sous ce point de vue. Pour J.-J. Rousseau il ne s'agissait que d'établir quels postulats il faut admettre pour en déduire les principes de la démocratie. Il a posé la question bien nettement dans le chapitre 1^{er} du *Contrat social*: « L'homme est né libre et partout il est dans les fers... Comment ce changement s'est-il fait? *Je l'ignore*. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime? Je crois pouvoir résoudre cette question. »

tels que le *Contrat social* de Rousseau et *Le droit ancien* de M. Maine. Nous nous bornerons pour le moment à remarquer qu'on s'est peut-être trop pressé de rejeter (sous l'influence de la dogmatique du fait), comme surannée, une méthode de traiter les faits politiques et sociaux qui a donné des preuves si frappantes de son efficacité. *La découverte d'un principe sociosophique a, pour le progrès social, la même valeur que la découverte d'une loi de la nature pour l'application utilitaire de la science.*

Ce n'est qu'une preuve de plus, frappante, de l'engouement pour le dogmatisme naturaliste que celle que nous offre l'exemple de gens qui admettent volontiers que la découverte de la force de la vapeur a bouleversé le monde et qui nient en même temps l'influence révolutionnaire d'une idée comme celle des droits de l'homme.

L'élaboration de ces principes formerait l'objet d'une partie générale de la philosophie sociale, qui correspondrait par son caractère généralisant à la sociologie, mais aurait une structure toute différente et serait basée sur les résultats des sciences sociales, juridiques et politiques, soumis à une revue critique au point de vue de la théorie générale des valeurs. La partie spéciale, donnant une interprétation philosophique du passé de l'humanité et des vues sur son avenir, le tout fondé sur les principes élaborés par la partie générale, se rapprocherait de la conception actuelle de la philosophie historique.

Varsovie.

Extrait de la *Revue de Synthèse historique*. — Année 1908.

